



Votre contact

Service Clients
Direction Commerciale EDF IDF
TSA 59990
75839 PARIS CEDEX 17
Téléphone : 09 70 82 15 89 (service gratuit + prix d'appel)

E-mail : edfentreprises-iledefrance@edf.fr

Votre référence Contrat : 1-C2FSWSA

Site : BATIMENT A 2
70 RUE D AGEN
94550 CHEVILLY-LARUE

DESJARDINS
Madame Delphine DESJARDINS
3 IMPASSE DE L INDUSTRIE
41110 SAINT-AIGNAN

Objet : Reconduction de votre Contrat Garanti avec de nouvelles conditions de prix

Paris, le 12 novembre 2022

Madame,

Vous avez choisi de faire confiance à EDF pour la fourniture en électricité de votre(vos) Site(s) et je vous en remercie.

Avec votre Contrat Garanti vous bénéficiez aujourd'hui :

- d'un prix du kWh garanti¹,
- d'une gestion simplifiée avec la reconduction automatique à échéance du contrat.

Afin de vous faciliter la maîtrise de vos dépenses d'électricité, sont également inclus dans votre contrat :

- une alerte en cas d'écart de consommation ou de dépassement de puissance souscrite,
- un bilan récapitulatif vos consommations (et services éventuels) sur les 12 derniers mois.

Comme prévu aux Conditions Particulières de votre Contrat, **celui-ci sera reconduit à compter du 19 février 2023, pour une nouvelle période de 12 mois aux conditions de prix jointes en annexe.** Pour bénéficier de la reconduction de votre Contrat Garanti pour les 12 prochains mois, vous n'avez donc aucune démarche à entreprendre.

Si ces nouvelles conditions ne vous conviennent pas, vous avez la possibilité de résilier sans frais, par lettre recommandée avec accusé de réception envoyée au moins 45 jours avant le 19 février 2023, selon les modalités décrites à l'article "Résiliation" de vos Conditions Particulières de Vente.

Nous souhaiterions pouvoir vous contacter par voie électronique en cas de besoin, comme nous le faisons pour la majorité de nos clients. L'adresse électronique que nous avons notée est compta@desjardins2020.fr. En cas d'erreur, merci de la corriger en vous connectant à votre espace Client sur <https://www.edf.fr/entreprises> ou par téléphone au 09 70 82 15 89 (service gratuit + prix d'appel).

Pour toute information complémentaire, analyse ou adaptation de vos contrats, n'hésitez pas à nous adresser une demande depuis votre espace Client sur <https://www.edf.fr/entreprises> ou à nous contacter au 09 70 82 15 89 (service gratuit + prix d'appel).

¹ hors évolution des coûts induits par la réglementation applicable aux garanties de capacité.

Pour aller plus loin : comment s'explique la hausse des prix de l'électricité ?

Avec votre offre d'électricité EDF, vous bénéficiez de prix garantis sur la durée initiale de votre contrat (12, 24 ou 36 mois) puis garantis sur une durée de 12 mois à chaque reconduction.

Le contexte du marché de l'énergie est actuellement très différent de celui connu lors de la souscription de votre contrat. A titre d'information, les prix de l'électricité sur le marché de gros (c'est-à-dire hors acheminement et taxes) étaient jusqu'à mi-2021 aux alentours de 50 €/MWh. Depuis, ils ont fortement augmenté et ont atteint par exemple environ 450 €/MWh début juillet 2022. Grâce à votre contrat et aux prix fixes qu'il vous garantit, vous avez été jusqu'à présent protégé de ces fortes hausses, et c'est bien l'objectif principal de cette offre.

Cette hausse des prix sur le marché de l'électricité se vérifie sur tous les marchés européens et s'explique notamment par :

- Une reprise économique sans précédent, après la crise sanitaire, qui provoque une forte augmentation des besoins en énergie dans le monde,
- De fait, les prix de gros du gaz naturel ont bondi à l'échelle mondiale : conséquence directe de la hausse de la demande associée à de faibles stocks de gaz en Europe occidentale et d'un approvisionnement plus difficile avec la guerre en Ukraine,
- Or le gaz est un des facteurs déterminants du prix de l'électricité sur le marché de gros européen car nécessaire à la production d'électricité,
- **En conséquence** : le tarif de l'électricité en France, en grande partie lié à la situation sur le marché de gros en Europe, augmente tout aussi fortement.

Ces tensions pourraient se poursuivre dans les mois à venir, notamment liées à de nouveaux facteurs comme la moindre disponibilité des moyens de production nucléaire.

Ainsi, malgré notre meilleur effort, les prix annoncés dans le présent courrier sont directement impactés par ce contexte et conduisent à une hausse importante par rapport à vos anciens prix.

Plus que jamais, le kWh le moins cher est celui qui n'est pas consommé.

Diminuer ou répartir différemment votre consommation l'hiver prochain peut faire la différence. Par exemple, si vous privilégiez les consommations sur les heures dites « creuses² » autant que votre activité le permet, vous pourrez réaliser des économies sur votre facture tout en contribuant à minimiser les pics d'appels d'électricité aux heures les plus critiques dans ce contexte exceptionnel de tension énergétique.

Je tiens à vous assurer de notre pleine mobilisation pour vous accompagner au mieux dans ce contexte de prix croissants. Aussi, pour toute information complémentaire, analyse ou adaptation de vos contrats, conseils en matière d'économie d'énergie, n'hésitez pas à nous adresser une demande depuis votre espace Client sur <https://www.edf.fr/entreprises> ou à nous contacter au 09 70 82 15 89 (service gratuit + prix d'appel).

Je vous remercie de votre confiance et vous prie d'agréer, Madame, mes plus sincères salutations.

Le Directeur du Marché d'Affaires

² Les heures creuses correspondent à des plages horaires où la demande en fourniture d'électricité est moins soutenue avec des prix du kWh plus avantageux.

Conformément à la réglementation en matière de données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer par courrier électronique à l'adresse : vosdonnees@edf.fr en justifiant de votre identité.

Si toutefois vous rencontrez des difficultés, vous pouvez aussi vous adresser au délégué à la protection des données personnelles d'EDF par courrier électronique à l'adresse : informatique-et-libertes@edf.fr.

PJ : annexe site

Annexe 1 : SITES DU PÉRIMÈTRE INITIAL DU CONTRAT

Site : DESJARDINS TDG

SIRET : 87994908900020

Point d'énergie :

Acheminement : BT>36 kVA CU 4P

Réf. Acheminement : 30002231006930

Adresse : 70 RUE D'AGEN 94550 CHEVILLY LARUE

Date d'effet : 19 février 2023

Abonnement en €/mois HT	32,50			
Horosaisonnalité	HPSH	HCSH	HPSB	HCSB
Prix Unitaire c€/kWh HT	60,311	38,897	22,082	3,782
Dont coût capacité en c€/kWh HT	1,415	0,023	-0,337	-0,571

Poste Horosaisonnier	HPSH	HCSH	HPSB	HCSB
Puissance souscrite en kVA	42	42	42	42